

# Le Républicain Lorrain

publié le 03/07/2010 à 05:00

intercommunalité | pays-haut val d'alzette - intercommunalité pays-haut val d'alzette

« **Ne pas faire de Micheville un sanctuaire** »

Réunis mardi à Russange, les élus de la communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette (CCPHVA) ont, entre autres points, fait part de leur impatience quant à la réalisation du contournement routier d'Audun-le-Tiche.



Débutés en décembre dernier, les travaux de viabilisation d'une zone d'activité économique sur le bas de Micheville arrivent à terme. Photo archives Julio Pelaez

Ne pas faire de Micheville un sanctuaire. Trouver l'équilibre entre l'économie, le social et l'environnement », la volonté réaffirmée par André Parthenay, président de la CCPHVA, quant au développement du site de Micheville et à la future Ecocité ne se fera sans doute pas sans mal.

A l'occasion d'une délibération proposant à la CCPHVA de prendre en charge les frais de déplacement et de restauration (100 €) d'un conférencier invité à Audun-le-Tiche par l'association Empreinte Positive (lire RL du 29 juin), des élus ont fait part de leurs craintes que des questions environnementales freinent les travaux du contournement routier d'Audun-le-Tiche. Gilbert Kaiser (Russange) a ainsi fait lecture d'une lettre de la société d'herpétologie française (connaissance des reptiles et amphibiens N.D.L.R.) sollicitant le préfet pour stopper les travaux du contournement dans l'attente d'une étude sur les espèces protégées du site.

« Il faut aussi expliquer pourquoi les travaux n'avancent pas », a noté le maire de Russange. « Si c'est pour bloquer le contournement je dis non ! Il faut savoir si l'on veut protéger trois grenouilles ou crever de 25 000 voitures par jour. »

Selon René Félici (Audun-le-Tiche), des mesures compensatoires devraient avoir été décidées par l'enquête publique, et doivent simplement être appliquées. Rassurant, André Parthenay a rappelé qu'une enquête complémentaire concernant la biodiversité du site de Micheville était en cours. « Les associations sont dans leur droit d'alerte mais ne vont pas freiner le chantier. L'objectif est bien la prise en compte de mesures compensatoires. »

Pour le président, les retards viendraient plutôt des négociations encore en cours avec Arcelor et concernant le foncier. Sur ce sujet, les élus espèrent qu'une prochaine visite de Michel Mercier, ministre de l'Aménagement du territoire, leur apportera plus d'informations.  
Création de poste

Les élus ont décidé, à l'unanimité, de recruter un agent en charge du suivi des projets de développement local et économique de la communauté.

Après le vote, Alain Casoni (Villerupt) a interpellé les conseillers sur la question des moyens humains.

« Nous devons avoir une réflexion pour faire en sorte qu'à l'avenir les moyens humains engagés puissent résulter d'une mutualisation de ce qui existe au sein de nos communes. »

Plateforme postale

« Encore un projet dont on a longtemps parlé... » avouait André Parthenay. Les élus devaient choisir le maître d'œuvre pour la création d'un bâtiment relais sur la zone d'activité économique (ZAE) créée à Micheville sur 4,5 h des bans d'Audun-le-Tiche et Russange. Ce bâtiment conçu pour accueillir une plateforme de distribution courrier doit ensuite être loué à La Poste.

Sous l'impulsion de Gilbert Kaiser, les conseillers communautaire ont cependant mis une condition supplémentaire. Avant de lancer la maîtrise d'œuvre, le conseil demande un engagement ferme de Post Immo de prendre le bâtiment à bail pour un loyer annoncé de 89 000 € par an.

Lucie Bouvarel.